



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



20114164

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

23 SEP. 2020

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **0460 125 240**

Nom

(en entier) : **ACAPELA GROUP BABEL TECHNOLOGIES**

(en abrégé) : **ACAPELA GROUP**

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **Boulevard Dolez 33 B 7000 MONS**

Objet de l'acte : Délégation à la gestion journalière

Décision du Conseil d'administration du 02/12/2019

2 Proposition du comité de rémunération

Le comité de rémunération propose la nomination de Rémy Cadic comme CEO de la société Acapela Group, il assumera la délégation journalière de la société. Le conseil d'administration marque son accord à cette proposition et le président du conseil félicite Rémy Cadic pour sa nomination.

Serge Boucher Président du Conseil
Olivier Deroo Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/10/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).